



N° 064 /MAE/SG/SBS/ek/20

Abidjan, le 04 FEV 2020

## COMMUNIQUE

Le Gouvernement cubain offre une bourse d'études en médecine, au titre de l'année académique 2020-2021.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- 1- Copies de l'attestation de réussite au Bac et du relevé de notes légalisées par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle;
- 2- un extrait d'acte de naissance et un casier judiciaire légalisés par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme;
- 3- une copie du Certificat VIH/SIDA, un test de grossesse pour les filles ainsi qu'un Certificat de Visite et Contre-Visite légalisés par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.


Tous les documents susmentionnés doivent être légalisés par le Ministère des Affaires Étrangères et traduits en Espagnol.

Les dossiers certifiés et légalisés doivent être déposés au Service des Bourses et Stages avant le 15 mai 2020, délai de rigueur.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre l'attache du Service des Bourses et Stages du Ministère des Affaires Étrangères.

Pour le Ministre et par Ordre  
Le Secrétaire Général Adjoint



  
Albert Gueu DOLE  
Ambassadeur